

22 octobre 2012

Procès-verbal de la session extraordinaire du Conseil de Saint-Ignace-de-Loyola, tenue le 22 octobre 2012 à 9:08 heures à l'endroit ordinaire du Conseil, à laquelle sont présents :

M. Jean-Luc Barthe, maire.

MM. Pierre-Luc Guertin, Daniel Valois et Philippe Bettinger, conseillers.

Absentes : Dames Sylvie Boucher et Nathalie Ross, conseillères.

Absent : Monsieur Christian Valois, conseiller

Formant le quorum, constatation est faite que l'avis de convocation a été signifié aux personnes absentes.

2012-230

Nouvelle programmation des travaux dans le cadre de la TECQ 2010-2013

Attendu que dans le cadre de la TECQ 2010-2013 et suite à la première résolution numéro 2011-049 datée du 23 mars 2011, il est proposé par Pierre-Luc Guertin et secondé par Daniel Valois et résolu unanimement que le conseil approuve la programmation des travaux révisée soumise sur le portail municipal par la firme Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés inc. (LBHA)

2012-231

Période de questions

Aucune question n'est posée.

2012-232

Levée de la session

Il est proposé par Philippe Bettinger et résolu unanimement que la session soit et est levée.

Jean-Luc Barthe, Maire

Fabrice St-Martin, Directeur Général

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussigné, Fabrice St-Martin, Secrétaire-Trésorier, certifie sous mon serment d'office que la Municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola a les fonds nécessaires en rapport avec la résolution numéro 2012-230.

Procès-verbal de la Municipalité
de Saint-Ignace-de-Loyola

Initiales du Maire

159

Initiales du secrétaire

Procès-verbal de la Municipalité
de Saint-Ignace-de-Loyola

Initiales du Maire

159

Initiales du secrétaire

Procès-verbal de la Municipalité
de Saint-Ignace-de-Loyola

Initiales du Maire

159

Initiales du secrétaire